

LE CONSEIL GÉNÉRAL VOUS EMMÈNE À LA DÉCOUVERTE DE BEAUVAL ET DES CHÂTEAUX

Tout au long de l'année, le Conseil général de Loir-et-Cher met en œuvre une politique de mobilité qui permet de faciliter les déplacements à travers le territoire grâce à des tarifs attractifs (2€ le trajet) et à une offre complète (lignes régulières Route41, transport à la demande, covoiturage, etc.).

Pour la saison estivale, nombreux sont ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir le ZooParc de Beauval et les châteaux du département. Afin de faciliter l'accès à ces lieux culturels et touristiques, le Conseil général propose des services adaptés et accessibles : une navette pour Beauval et un « circuit des châteaux ».

Une navette pour partir à la rencontre des animaux de Beauval

La navette qui permet d'aller au zoo coûte seulement 2€ par personne (soit 4€ l'aller-retour). Elle fonctionne tous les jours de l'été et durant la période de septembre à novembre tous les week-end, jours fériés et pendant les vacances scolaires.

Le point de départ et d'arrivée de cette navette est la gare SNCF de Blois mais il est également possible de prendre la navette en cours de parcours aux arrêts suivants :

- Cellettes – Bourg (Aller : 9 h 36 – Retour : 17 h 31)
- Cormeray – Bourg (Aller : 9 h 47 – Retour : 17 h 20)
- Contres – Rue P.H Maugé (Aller : 9 h 57 – Retour : 17 h 10)
- St Aignan-sur-Cher – Place Wilson (Aller : 10 h 18 – Retour : 16 h 42)

Le départ de la gare a lieu à 9 h 25 (arrivée au zoo à 10 h 20) et le départ du zoo se fait à 16 h 40 (arrivée à la gare à 17 h 43).

Les horaires ont été adaptés en fonction des heures d'arrivée et de départ des trains en provenance/à destination de Paris Austerlitz afin de permettre au plus grand nombre de profiter de cette navette.

Ce service proposé par le Conseil général est développé dans le cadre d'un partenariat avec le ZooParc de Beauval.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Faire la tournée des châteaux pour seulement 6 €

Les châteaux sont des lieux de visite incontournables en Loir-et-Cher. Pour s’y rendre, le Conseil général de Loir-et-Cher finance un service de transport desservant 4 châteaux du département.

Ce « circuit des châteaux » permet de se rendre aux châteaux de Blois, Chambord, Cheverny et Beauregard pour seulement 6 €, quelque soit le trajet effectué.

À noter que le titre de transport donne droit à une réduction sur le prix des entrées aux châteaux ainsi que sur la visite de la Maison de la Magie de Blois.

HORAIRES AUTOCAR

<i>Arrivée du train en provenance de PARIS Austerlitz à Blois Gare*</i>		9.18	11.18		
<i>Arrival of the train from Paris Austerlitz Station in Blois.</i>					
<i>Llegada del train procedente de Paris Austerlitz en la estación de Blois.</i>					
BLOIS	Gare SNCF	9.30	11.30		
BLOIS	Château	9.33	11.33		
CHAMBORD	Château	10.10	12.10	14.10	16.10
BRACIEUX	Camping	12.20	14.20	16.20	
CHEVERNY	Château	12.34	14.34	16.34	18.34
BEAUREGARD	Château	12.52	14.52	16.52	18.52
BLOIS	Château		15.18	17.18	19.18
BLOIS	Gare SNCF		15.20	17.20	19.20
<i>Départ du train à destination de PARIS Austerlitz de Blois Gare*</i>			15.57	18.00	19.41
<i>Train departure to Paris Austerlitz Station in Blois * Salida del tren con destino de Paris Austerlitz.</i>					

* Horaires communiqués sous toute réserve de modification SNCF.

Retrouvez tous les renseignements concernant ces services sur www.route41.fr

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12